

ESCAUDAIN, le 29 Mars 2024

Madame, Monsieur \_\_\_\_\_  
Conseiller Municipal d'Escaudain

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le ***JEUDI 11 AVRIL 2024, à 18H00, Salle du Conseil Municipal.***

**ORDRE DU JOUR :**

1°) Adoption du procès-verbal de la réunion du 5 mars 2024	
2°) Installation de Monsieur ADIMI Karim, Conseiller Municipal	
3°) Constitution des commissions municipales - Modification	
4°) Compte de Gestion 2023 - Approbation	
5°) Compte administratif 2023 – Approbation	
6°) Bilan des opérations immobilières réalisées par la commune en 2023	
7°) Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2023	
8°) Budget primitif 2024 - Approbation	
9°) Vote des taux 2024 des trois taxes locales	
10°) Personnel Communal - Tableau des emplois permanents	
11°) Personnel Communal - Modification des conditions de versement de l'Indemnité Complémentaire pour Election – I.F.C.E	
12°) Personnel Communal - Délibération donnant mandat au CDG du Nord pour la mise en concurrence d'un marché d'assurance des risques statutaires	
13°) Dénomination du stade municipal	
14°) Dénomination du terrain d'honneur de football	
15°) Convention avec l'association 30 Millions d'Amis pour la réalisation de campagnes d'identification et de stérilisation des chats errants sur la commune.	
16°) Convention avec l'association LIBERTY CATS pour la réalisation de campagnes d'identification et de stérilisation des chats errants sur la commune.	

17°) Convention entre la Ville d'Escaudain et l'association « Arts en mouvement en Ostrevent » - Approbation	
18°) Travaux de sécurité Pironi – Sollicitation du Fonds de Concours de la CAPH	
19°) Subventions exceptionnelles aux coopératives des écoles élémentaires	
20°) Subvention aux coopératives scolaires - Année 2024	
21°) Compte-rendu des décisions de non exercice du droit de préemption du Maire dans le cadre de sa délégation	
22°) Compte-rendu des décisions du Maire prises dans le cadre de ses délégations	
23°) Informations et questions diverses	

*En application de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, est joint à la présente convocation, un état récapitulatif des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant à leur conseil, « au titre de tout mandat ou de toute fonction ».*

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Maire,



Bruno SALIGOT.